



MAIRIE DE
CHÂTEL

Compte rendu réunion du Conseil Municipal du 20 juin 2014 à 9 heures

PRESENTS : M. RUBIN Nicolas, Maire, MM. MARCHAND Franck, CHARBONNEL Philippe, Mme MAXIT Monique, Adjointe,
Mmes BERTHET Karine, DAVID Gabrielle, MM. BUTTOUDIN Jérôme, DAVID Frédéric, MICHEL Kévin, VUARAND Dominique, Conseillers municipaux.

PROCURATIONS :

M. MAXIT Gérard a donné procuration à M. RUBIN Nicolas
Mme ROQUIGNY Catherine a donné procuration à M. MARCHAND Franck
Mme MOUTHON Nicole a donné procuration à M. CHARBONNEL Philippe
Mme PLOTON Aline a donné procuration à Mme MAXIT Monique
Mme TOCHET Michèle a donné procuration à M. DAVID Frédéric

Monsieur CHARBONNEL Philippe a été secrétaire de séance.

1. DESIGNATION DELEGUES EN VUE DES ELECTIONS SENATORIALES

Conformément aux dispositions du décret du 26 mai 2014 fixant **les élections sénatoriales au dimanche 28 septembre 2014,**

Le Conseil municipal a été convoqué pour procéder à la désignation de ses délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs conformément à l'arrêté préfectoral du 10 juin 2014, fixant la date de la convocation au 20 juin 2014.

Après la constitution du bureau électoral, composé de :

- M. RUBIN Nicolas, Maire, Président
- M. CHARBONNEL Philippe, en qualité de secrétaire
- Les 2 conseillers les plus âgés et les 2 conseillers les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin :
- Mme MAXIT Monique, M. MARCHAND Franck
- Mme BERTHET Karine, M. MICHEL Kévin

Il a été procédé au déroulement des opérations électorales.

1) Mode de scrutin

Il est rappelé que la loi du 2 août 2013 relative à l'élection des sénateurs a introduit l'obligation de listes paritaires pour la désignation des délégués dans les communes de 1000 habitants et plus.

En application des articles L. 289 et R. 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel.

Pour la Commune de CHÂTEL, le nombre de délégués à élire est de **3 titulaires et de 3 suppléants.**

Avant l'ouverture du scrutin, M. le Maire a constaté qu'une seule liste de candidats a été déposée, dont il donné lecture :

Titulaires :

- M. RUBIN Nicolas
- Mme ROQUIGNY Catherine
- M. MARCHAND Franck

Suppléants :

- Mme TOCHET Michèle
- M. CHARBONNEL Philippe
- Mme MOUTHON Nicole

2) Déroulement du scrutin / résultats de l'élection :

A l'issue du vote des membres du Conseil, le Président annonce les résultats :

Nombres de votants.....	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	0
Nombre de suffrages exprimés.....	15
Nombre de suffrages obtenus pour la liste RUBIN Nicolas.....	15

3) Proclamation des élus :

M. le Maire proclame les élus délégués et les élus suppléants pour participer aux élections sénatoriales dans l'ordre de la présentation de la liste telle qu'elle a été déposée et telle que mentionnée ci-dessus.

Le procès-verbal des opérations électorales a été dressé et clos à 9 h 25, et a été signé par le Maire, les autres membres du bureau et le secrétaire, puis remis au service de la gendarmerie chargé de le transmettre aux autorités compétentes destinataires.

2. COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS :

Le Conseil a constitué la liste des commissaires titulaires et suppléants proposés pour faire partie de la commission communale des impôts directs, composée d'élus et de représentants remplissant les conditions requises ; cette liste sera transmise à M. le Directeur Départemental des Finances Publiques, chargé de nommer les 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants de la commission communale de Châtel selon la liste présentée.

3. TARIFICATION DES REMONTEES MECANIKUES -

Les propositions de tarification des remontées mécaniques SAEM « Sports et Tourisme » ont été présentées à la commission de Délégation de Service Public et paritaire lors de la réunion du 19 juin 2014 et transmis par mail aux élus préalablement à la réunion.

A. Tarifs saison d'hiver 2014/2015 :

L'évolution des tarifs s'établit comme suit :

Tarif journée de référence au 01/01/04	Coefficient avec indices de référence d'indexation des tarifs	Tarif maximun applicable journée de référence saison 2014/2015 hors TVA	Tarif journée de référence » appliqué saison 2013/2014 incluant la TVA à 10 %	Tarif « journée de référence » applicable saison 2014/2015 incluant TVA à 10 %	Taux d'augmentation pour la saison 2014/2015
28 €	1,27482	35,69 €	37,00 €	37,70 €	+ 1,89 %

Le tarif du forfait « journée de référence » a été calculé en prenant en compte :

- le maximum déterminé par le coefficient d'indexation des tarifs, ce qui le porte à 35,69 € hors évolution TVA.
- Ce tarif avec TVA est de 37,30 €

→ Le tarif de référence retenu par la SAEM a été fixé à 37,70 €, incluant la TVA.

Ainsi, le tarif « journée de référence » passe de 37 € (saison 2013/2014) à 37,70 €, soit une augmentation de 1,89 % pour la saison 2014/2015, sur la base de laquelle sont déclinés tous les autres tarifs.

Compte tenu que le tarif « journée de référence » est supérieur à celui résultant du calcul avec le coefficient des indices d'indexation des tarifs, il y a lieu de passer un avenant au contrat de Délégation de Service Public pour adopter les tarifs de remontées mécaniques de la saison d'hiver 2014/2015.

→ A l'unanimité, le Conseil autorise la passation d'un avenant approuvant les tarifs de remontées mécaniques pour la saison d'hiver 2014/2015, tels que proposés. Par la SAEM « Sports et Tourisme »

B. Tarifs saison d'été 2014 :

- 1) Les allers retours télécabines & télésièges
- 2) les tarifs Portes du soleil VTT (remontées mécaniques)
- 3) les tarifs multipass Portes du Soleil
- 4) les tarifs de la piste de bob-luge
- 5) les tarifs de la piste de dévalkart et de rollerbe
- 6) les tarifs de circuit Fantasticâble

→ A l'unanimité, le Conseil approuve les tarifs de la saison d'été 2014 tels que proposés par la SAEM « Sports et Tourisme »

4. RAPPORT DU DELEGATAIRE

Présentation du rapport annuel de la SAEM « Sports et Tourisme » sur le fonctionnement des remontées mécaniques durant la saison d'hiver 2013/2014.

Ce document a été transmis par mail aux élus préalablement à la réunion.

Ce rapport sera présenté à la commission de Délégation de Service Public associée à la commission paritaire lors d'une réunion ultérieure.

Ci-dessous synthèse des données :

DESIGNATIONS	2012/2013	2013/2014	EVOLUTION	remarques
Indexation des prix - journée de référence	35 €	37 €	+ 5,71 % dont 3 % hausse TVA	Au 01/01/2013, la hausse TVA de 7 % à 10 % appliquée sur le tarif de référence
Chiffre d'affaires brut TTC	21 888 768,50 €	21 873 535,85 €	- 0,07 %	
BIENS ET IMMOBILISATIONS NECESSAIRES à L'EXPLOITATION				
Biens et immobilisations	01/10/2012 début d'exercice	biens acquis par la SAEM	Biens sortis	30/09/2013 Fin d'exercice
Valeur brute	23 030 468 €	637 168 €	3 036 €	23 664 600 €

FREQUENTATION/FONCTIONNEMENT				
Passages	9 955 886	9 498 004	- 4,63 %	+ 0,08 par rapport à 2011/2012 9 419 745
Journées skieurs	854 665 j	803 201 j	- 6,02 %	
Nombre de jours d'ouverture	117,8 j	110,8 j	- 2,59 %	
Taux d'ouverture	96,61 %	97,70 %	+ 1,09 pts	Taux d'ouverture au public
Nombre jours d'arrêt en exploitation	12	4	- 66,66 %	Cause principale : vent
Volume neige de culture	818 508 m ³	464 352 m ³	- 43,27 %	Début production tardif au 21.11.2013 cause douceur température
Volume d'eau consommé	272 836 m ³	232 176 m ³	- 14,90 %	
Effectifs (fin février)	305 dont 254 saisonniers	298 dont 246 saisonniers	- 2,30 %	52 permanents
Nombre de jours d'arrêt de travail du personnel	851 j	619 j	- 232 j	dont 30 accidents du travail
Secours - nombre effectué	826	779	- 5,69 %	

→ Le Conseil prend connaissance du rapport du délégataire SAEM « Sports et Tourisme » sur le fonctionnement des remontées mécanique – saison 20132014

5. INFORMATIONS des actes passés dans le cadre de la délégation du Conseil au Maire

A. Véhicule utilitaire pour le service de la menuiserie.

Une consultation a été lancée sur le site des marchés publics mp74.fr et le dossier de consultation a été transmis aux garages de la vallée le 21 mai 2014, pour l'achat d'un véhicule utilitaire pour le service de la menuiserie.

2 offres ont été déposées :

- ✓ Patrick VUARAND (Châtel) – montant : 19 272 € TTC (Peugeot PARTNER 120L1 - HDI 90)
- ✓ Garage Renault DUVERNEY Thonon/ VAL GARAGE – montant : 15 631.65 € TTC (KANGOO CONFORT - DCI 90)

→ La proposition de RENAULT DUVERNEY SAS a été retenue

Le marché a été notifié le 12 juin 2014
Livraison prévue fin juillet 2014

B. Aménagement parking bas et accès navette chemin de l'Etringa

Une consultation a été lancée par devis auprès de 4 entreprises (EIFFAGE, GUINTOLI, EUROVIA, COLAS) pour l'aménagement du parking bas et accès navettes chemin de l'Etringa

2 entreprises ont répondu :

✓ COLAS : 149 413.50 € TTC

✓ EUROVIA : 155 121.60 € TTC

→ L'entreprise COLAS a été retenue pour un montant de 149 413.5 € TTC

→ *Le Conseil prend connaissance des marchés conclus.*

La séance est levée à 10 h.30

Le Maire de Châtel,
Nicolas RUBIN

